Compte rendu réunion du 27-03-2023

<u>Étaient présents</u> :Emmanuel Delourmel, Linda Bourvic, Eliane Cornu, Marcel Bouvier, Arnaud Chalmel, Sandy Bacro

Absent(e-s) excusé(e-s): Thomas Limin,

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Bilan saison salle:

- 137 licenciés,
 - o 2^{ème} club d'Ile et Vilaine et breton en licenciés
 - o 2^{ème} club en licenciés jeunes
- 27 compétitions avec 355 départs et 113 podiums toutes catégories dont 20 podiums sur les championnats :
 - o CD 35 : 9 podiums individuels et 3 podiums équipe
 - o Bretagne: 5 podiums individuels, 1 podium équipe, 2 podiums double mixte
- Concours salle organisés par le club :
 - o 207 départs en décembre avec un bénéfice de 954,87€
 - o 210 départs en janvier avec un bénéfice de 1109,33€
 - Débutants en mars : 11 archers extérieur, 25 jeunes et 12 adultes du club avec un bénéfice de 51 €
 - Faire un rappel aux archers de St Loup sur les inscriptions, ils ne sont pas prioritaires et doivent respecter les délais comme tout autre archer.

<u>Label:</u>

- Obtention du label ambition (annexe 1) : une banderole sera offerte par la FEDE
- Club ETARB : achat de viseurs, branches, poignées, clickers pour les jeunes

Demande à la COMCOM

- Pour le Terrain extérieur :
 - o Tailler la haie
 - o Boucher les trous notamment ceux accueillants des nids de guêpes
 - o Tondre
- Pour la salle :
 - o ajout d'un groom sur la porte donnant accès à la salle

o Prévenir de la réfection du mur de tir avec proposition de participation du club (% à définir en fonction des bénéfices du club), demande de devis en cours

Prise en charge des compétitions par le club :

Sans hébergement :

- 100% des inscriptions pour tous les archers participant aux concours organisés par le club et aux championnats
- 100% des inscriptions des inscriptions sur un départ pour :
 - o les entraineurs actifs encadrant un créneau,
 - o les arbitres,
 - o les membres du bureau (président, secrétaire et trésorière).

Avec hébergement :

- 50% par archer
- 100% par entraîneur et accompagnateur légitime (présence obligatoire du parent d'un enfant malade, véhicule supplémentaire si minibus complet, ...)

Archers extérieur à faire valider à l'AG:

- Actualisation de la convention :
 - o Insertion d'un planning sur les horaires encadrés interdisant l'accès aux archers extérieurs
 - o Augmentation du droit de paille à 50€
- Toute demande occasionnelle devra être faite par mail au président qui échangera avec le bureau.

Frais kilométriques :

• Feuille (annexe 2) à remplir et à transmettre à la trésorière.

Divers

• Beaucoup de quiproquo et discordance en ce début de saison, principalement dû à un manque de communication entre les membres du bureau mais aussi vis à vis des archers.

Pour y remédier, chaque membre du bureau s'engage à échanger avec TOUS les membres face à une situation dégradée et « tendue » afin d'éviter la perte d'archers investis dans le club depuis plusieurs années.

Des boîtes mails génériques vont être créées afin que les archers identifient plus facilement les interlocuteurs. Le bureau communiquera plus par mail sur les activités mise en place (fermeture de la salle suite à stage, initiation du tir à l'arc avec les élus de la comcom,...) auprès de tous les archers.

Un « drive » commun a été créé, par Thibaut, pour permettre aux membres du bureau et aux entraineurs de partager leurs documents. Cela simplifiera le travail de tous.

Les membres du bureau vont essayer de rétablir une cohésion entre tous avec la participation de tous.

- Intervention de Thibaut Pillon
 - o Présentation d'un projet de planning d'entrainement avec ajout / aménagement de créneau (annexe 3), discuté précédemment en réunion entraîneur :
 - Mardi 18h-20h : perfectionnement jeunes et adultes → Trop tôt par rapport à la fin des cours des jeunes, étudier une autre alternative
 - Mercredi 16h-18h : U11-U13 3ème année → OK
 - Mercredi 20h-22h : compétiteurs TAE I / Salle → OK
 - Jeudi 20h-22h : entrainement mixte pour cohésion → OK cependant créneau sur cours suivis adultes confirmés du jeudi donc à voir si les archers n'ont pas la possibilité de venir le mardi comment faire
 - o Instauration d'une zone d'affichage →OK mais pas d'affichage type tableau effaçable fixe car la salle ne nous appartient pas donc voir pour tableau mobile
 - o organisation de stage → OK
 - o Mise en place de communication Facebook/Insta/... →OK avec intégration du comité Jeune : Thibaut ne connaissait pas le comité mais est très ouvert sur le principe : nous allons donc communiquer aux archers sur l'existence de ce comité.
 - Limiter le nombre d'archers par créneau et par entraineur afin d'optimiser le suivi →
 OK à revoir en réunion entraîneur pour fixer le nombre
 - Mise en place de 2 ou 3 compétitions officielles par saison le mercredi soir → OK organisation à peaufiner
 - o Création d'« entrainement 35 » le mercredi soir : 6 par saison salle avec inscriptions payantes → OK modalité à finaliser
 - o Constitution d'équipes D2, Campagne, Femme classique → OK modalité de sélection à étudier
 - Optimisation de l'utilisation de la salle avec des créneaux parallèles lorsque l'occupation est faible avec priorité aux cours encadrés → OK échange constructif immédiat de la part de tous les archers, « oser dire »
- Planifier courant juin une réunion avec entraineurs et membres du bureau pour construire la saison A+1





Club structuré permettant une pratique régulière en salle et en extérieur. Son taux d'encadrement adapté au nombre de licenciés permet de proposer au moins une séance par semaine encadrée par un diplômé actif pour les débutants et une pour les a



un diplômé actif pour les débutants et une pour les archers confirmés. Il obtient des résultats sportifs au niveau régional et favorise la pratique compétitive des jeunes volontaires.

Thèmes		Critères évalués sur la saison n et /ou n-1
1.	Equipements	Critères saison en cours
		 Pratique possible au moins 6h/semaine sur 3 jours Salle: au moins 4 cibles et tir possible à18m Accès à un équipement extérieur: terrain extérieur à plat au moins 4 cibles de 20 à 70m
		<u>ou</u>
		parcours au moins 6 cibles de 5m à 40m minimum
0		2.10
2.	Encadrement	Critères saison en cours
		Au moins 2 séances encadrées par 1 entraîneur diplômé actif : 1 séance/semaine apprentissage pour un même groupe (archers 1ère année) + 1 séance/semaine archers confirmés (loisir ou compétition)
		 Au moins 1 entraîneur diplômé actif jusqu'à 50 licenciés, au moins 2 de 51 à 80, au moins 3 de 81 à 100 et 4 de 101 à 150 et 5 au-delà de 150
3.	Sportif	Critères saison précédente
		Au moins 3 jeunes ayant fait 3 compétitions dans la même discipline
		 Equipe en niveau régional TAE (donnant accès à la finale des DR)
		<u>ou</u>
		DR jeunes ou DR parcours
		<u>ou</u>
		4 archers différents en championnat régional
4.	Accueil Jeunes	Critères saison en cours ou saison précédente
		Au moins 6 jeunes licenciés (Catégories P/B/M/C)



FRAIS DE DÉPLACEMENT

Nom et prénom		
Motif du déplacement :		
Lieu :		
Date :		
<u>Moyen de transport utilisé</u> :	☑ Véhicule personnel ☐ Mini bus	
JOINDRE LES TICKETS DE STATIONS	SERVICES	
Nombre de kms AR parcourus :	kms :	
Certifié exact à Domloup, le		Signature
Frais de déplacement : km	s x 0,38 € =	
Montant total du remboursement	:	
		Le trésorier

ANNEXE 3

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2					2ème année poussins/benjamins Nico
					Cours débutants poussins Nico
		3ème année poussins / benjamins Loic			
Cours encadrés Débutant	Perfectionnement jeunes et adultes TPI AH	Cours encadrés Jeunes compétitions Manu	Cours encadrés arcs nus / longbow Dominique	Cours encadrés Débutants Jeunes +10ans Loïc et manu	
adultes Loic/Sandy	Cours suivis adultes confirmés Olivier/Sandy	Entrainement commun 35	Entraînement mixte pour cohésion	Cours encadrés Jeunes compétitions / loisir (situation de compétition) Manu	